Aménagement d'un point de vente collectif

D034/2015/80

Objectifs
Améliorer l'accueil du client pour mieux vendre les produits du point de vente collectif.

Pré-requis
Pas de pré-requis

Contenu
Apports théoriques sur la construction et sur l'aménagement intérieur. Ces aspects seront ensuite mis en pratique par les stagiaires.
Différentes thématiques seront abordées :
Aménagement d'un point de vente :
- Différents types d 'aménagement et comparaison avec d'autres points de vente.
Bilan Intérieur : montrer les différentes possibilités
Extérieur : à partir d'exemples, évaluer les meilleures possibilités d'accès

Réalisation concrète par les stagiaires de plans d'aménagement.
Mise en commun des différents plans – avantages / inconvénients.

Infos complémentaires

LES ADEAR POUR S'INSTALLER PAYSAN

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 20/02/2015

Tarifs
Adhérent 0€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Franc Andréa
adearlr@yahoo.fr
ADEAR LR
04 67 06 23 67 adearlr@yahoo.fr
Mas de Saporta - Bât. B - 34875 Lattes

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

23 févr 2015 09:00 - 17:30 (7hrs)	Boutique Paysanne Sentier de Cevennes 34000 Montpellier	Vincent Duclos

Co-organisateur(s)

BOUTIQUES PAYSANNES LANGUEDOC ROUSSILLON En direct de nos fermes et ateliers

Financeur(s)

vivea

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse _
_ _
Courriel _
Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à